

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE NOUVELLE - MEAULNE-VITRAY

Le 25 janvier 2018

Présents : Jacques **BARDIOT**, Joël **BUFFAULT**, Paula **CHAUSSENOT**, Louis de **CAUMONT LA FORCE**, Bernard **DAMOISEAU**, Pierre-Marie **DELANOY**, Jérôme **JOMIER**, Karine **KREMER**, Jérôme **MERLIN**, Régis **REGRAIN**, Alexandre **SOUDRY**, Anne **THOMINET**, Françoise **TULARS**.

Absents excusés: Anne **BODARD**, , Etienne **CORDONNIER**, Marie-Paule **DUBREUIL**, Anne-Sophie **GALLON**, David **GUILLAUME**, Magalie **MASSAUX**, Solange **MALTET**, Charles **PLESSE**, Michel **RAYON**, Isabelle **SILNIQUE**, Brigitte **TOURRET**, Laurence **VAYSSIE**.

Pouvoirs : Anne **BODARD** a donné un pouvoir à Louis de **CAUMONT LA FORCE**,
Marie-Paule **DUBREUIL** a donné un pouvoir à Jérôme **MERLIN**,
Solange **MALTET** a donné un pouvoir à Jacques **BARDIOT**,
Magalie **MASSAUX** a donné un pouvoir à Françoise **TULARS**,

1) Communauté de communes du Pays de Tronçais - transfert des compétences :

a) Accueil de loisirs

- VU la délibération n°2017-64 du 6 juillet 2017 du conseil communautaire relative à l'organisation de la semaine scolaire à la rentrée de septembre 2017 (retour à la semaine de 4 jours),
- VU la délibération n°2017-103 du conseil communautaire en date du 20 décembre 2017 sollicitant le transfert de la compétence accueil de loisirs extrascolaire ;
- CONSIDERANT les résultats du questionnaire adressé fin septembre 2017 aux familles des enfants scolarisés sur le territoire de la communauté de communes, selon lesquels les parents déclarent qu'ils souhaitent la création d'un accueil de loisirs extrascolaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour transférer la compétence accueil de loisirs extrascolaire à la communauté de communes du Pays de Tronçais.

b) Equipements sportifs d'intérêt communautaire

- VU la délibération n°2017-119 du conseil communautaire en date du 20 décembre 2017 sollicitant le transfert de la compétence équipements sportifs d'intérêt communautaire ;
- CONSIDERANT la nécessité de diversifier l'offre d'activités sportives et de loisirs sur le territoire de la communauté de communes ;
- CONSIDERANT que la forêt de Tronçais fait partie des très rares forêts domaniales de France à avoir obtenu le label « forêt d'exception » ;
- CONSIDERANT que le Pays de Tronçais dispose de réels atouts pour l'installation d'un parcours permanent de course d'orientation ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour transférer la compétence équipements sportifs d'intérêt communautaire.

2) Approbation du Rapport annuel sur le prix et la qualité de service public de l'assainissement collectif 2016

Mr le maire présente aux membres du Conseil municipal, le rapport annuel sur le prix et la qualité de service public de l'assainissement collectif.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

3) Restaurant séniors : demandes de subventions

Mr le maire informe le conseil municipal que la commune de Meaulne-Vitray envisage de réaliser des travaux pour une cantine sénior, avec la création d'une nouvelle salle. Le montant de ce projet s'élève à 312 410 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- sollicite le concours financier
- du Conseil Général pour un montant de 70 623.00 €,
- de l'Etat pour un montant de 138 625.70 €,
- de la communauté de communes du Pays de Tronçais pour un montant de 12 000.00 €.
- autorise Mr le maire à déposer les dossiers de demandes de subventions et à signer tous les documents s'y rapportant.

4) Gîte de groupe : demande de subventions

Mr le maire informe le conseil municipal qu'une rénovation du gîte de groupe est prévue (changement des huisseries, peinture...) pour un montant de 37 080.56 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- sollicite le concours financier
- du Conseil Général pour un montant de 11 124.17 €,
- de l'Etat pour un montant de 18 540.28 €,
- autorise Mr le maire à déposer les dossiers de demandes de subventions et à signer tous les documents s'y rapportant.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

5) Véhicule électrique : demande de subvention

Mr le maire informe le conseil municipal que ce dossier est suspendu.

6) busage fossés RD 427 : demandes de subvention

Mr le maire informe le conseil municipal que suite à l'enfouissement des réseaux le long de la RD 427 au lieudit « les Arpents », la commune envisage la réalisation d'un cheminement piétonnier sécurisé. Le montant des travaux s'élève à 15 801.30 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- sollicite le concours financier
- du Conseil Général pour un montant de 3 160.50 €,
- de l'Etat pour un montant de 5 546.68 €,
- autorise Mr le maire à déposer les dossiers de demandes de subventions et à signer tous les documents s'y rapportant.

7) Indemnités du receveur

L'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 fixe les conditions d'attribution d'une indemnité de conseil au comptable non centralisateur du Trésor, correspondant aux prestations de conseils et d'assistance apportées dans les domaines budgétaires, comptables et financiers.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer à Mr Andriot, Trésorier de Cérilly, une indemnité de conseil pour la durée du mandat, à taux plein (100 %).

8) approbation du règlement intérieur de la centrale d'aide à la mobilité sociale et solidaire /

Mr le maire informe le conseil municipal que ce dossier est suspendu (attente de réponse de l'assureur).

Informations

Mme Laure Gozard et Mr Jacques Bardiot présentent au conseil municipal leur projet concernant l'équipe de soin primaire.

Questions diverses

Mr le maire donne lecture d'un courrier de TDF concernant un projet d'implantation d'une antenne mobile.

Mr Jacques Bardiot indique que le projet de « case à livre » est réalisé (système du livre voyageur)

Mr Bernard Damoiseau informe le conseil municipal d'un problème de fossés au lieudit « Les arpents »

Prochain conseil municipal : jeudi 1 mars 2018 à 19h30

